

Affiché en Mairie le	
Mis en ligne sur www.trouville.fr	26-11-2025

CONSEIL D'EXPLOITATION
Régie dotée de la seule autonomie financière
Marchés communaux de Trouville-sur-Mer
Séance du vendredi 18 septembre 2025
Procès-Verbal

FG/
2025-008

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 septembre à 9h00, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie doté de la seule autonomie financière « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer » se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 11 septembre 2025, et sous la présidence de Madame Sylvie de Gaetano, Présidente.

Conseillers en exercice : 7 - Quorum : 4 - Présents : 6 - Représentés : ... - Absents : 1

Membres du conseil municipal – Délibération n°2025-2025-04 du conseil municipal du 5 février 2025	Présent	Représenté	Excusé
Titulaires			
Sylvie de Gaetano	X		
Guy Legrix	X		
Catherine Vatier	X		
Martine Guillon	X		
Hervé Huchet	X		
Suppléants			
Didier Quenouille			
Delphine Pando			
Patrice Brière			
Personnalités qualifiées			
Stéphane Brassy			X
David Buaillon	X		

Le Conseil d'exploitation désigne Guy LEGRIX comme Secrétaire de séance.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative n°2025-02 – Budget annexe des « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer »
2. Tarifs 2025 des droits de place de la régie à autonomie financière des marchés communaux de Trouville-sur-Mer

SEANCE. POINTS - VOTES ET DEBATS

- *Désignation d'un(e) Secrétaire de séance et pouvoirs* : Mme le Maire procède à l'appel des présents. Le Conseil d'Exploitation désigne Guy LEGRIX comme Secrétaire de séance.
- *Pouvoirs* : Aucun
- *Inscription des questions orales* : Aucune question orale n'a été déposée
- Adoption du procès-verbal du conseil d'exploitation du 25 avril 2025 – Unanimité – Délibération n°2025-005

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative n°2025-02 – Budget annexe des « Marchés communaux de Trouville-sur-Mer » - Délibération n°2025-006

Madame la Présidente explique les raisons de cette décision modificative, afin de créditer le chapitre 011 en débitant le chapitre 012. En effet, Le placiern n'étant pas un salarié de la régie, mais prestataire de service, il faut prévoir les crédits nécessaires sur la bonne nature comptable.

Vote : Unanimité
Délibération n°2025-006

1. Tarifs 2025 des droits de place de la régie à autonomie financière des marchés communaux de Trouville-sur-Mer

QUESTIONS DIVERSES

1. Marchés communaux – Séances du mercredi pendant l'automne et l'hiver

Les membres du conseil d'exploitation échangent sur la problématique des espaces vacants pendant les marchés d'automne et d'hiver. L'idée est bien d'encourager les regroupements afin de faciliter le stationnement pour la clientèle du marché et des commerces trouvillais.

Fin de l'examen des points à l'ordre du jour : 9h35

Pour extrait certifié conforme

La Présidente

Signé électroniquement par
Sylvie De Gaetano



Le 21 novembre 2025

Le Secrétaire de séance,



Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil d'exploitation du 20 NOVEMBRE 2025 et publié sous forme électronique sur le site internet de la commune www.trouville.fr le :

26/11/2025.

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à la disposition du public

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS